



# PÔLE TECHNIQUE

## COMMISSION FEMININE PV N° 12 – du 11 Juin 2024

Présidence : Mme Sophie Charruet

Présents : Mmes Sophie Charruet, Emilie Bordiga, Martine Benso, Clarisse Panaias (Visio), Sandy Audemard (agent de développement du district) et M. Pierre-Yves Bernier (CTD).

Excusés : Mme Maria Amélia Ribeiro de Sousa.

Absents non excusés : Mathilde Gouttard, Elodie Arnol, Carla Campos Calheira.

Invité : Mr Pelletier Michel

### MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.*

*Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombant sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*

La séance est ouverte à

18h30. Ordre du jour :

- Calendrier Générale 2024 2025
- Club des dirigeantes
- Rentrée du foot féminin
- Questions diverses



# PÔLE TECHNIQUE

## FONCTIONNEMENT REPARTITION DES ROLES

La présidente et le CTD DAP rappellent le fonctionnement avec d'un côté le suivi des compétitions en mode restreinte (régalien) et de l'autre des moments en plénière (développement de projet).

La commission restreinte doit se réunir à minima tous les 15 jours, pour entériner les résultats et les modifications de calendriers. Il faut à minima être trois membres. Invitation sera faite à Martine Benso.

La réunion plénière se tiendra elle tous les mois, voire plus en fonction des évènements.

Restreinte : S. Charruet, M-A Ribeiro de Sousa, E. Bordiga, C. Panaïas

- D1F Seniors : E. Bordiga et S. Charruet
- Critérium U17F : M-A Ribeiro de Sousa
- Coupe des Alpes Futsal : C. Panaïas

Plénière : Tous les membres

## OPERATION « TOUTES FOOT »

Présentation par le CTD de ce dispositif visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il s'agit pour les clubs et les instances de la FFF de proposer des projets innovants. Les districts remontant les projets les plus pertinents et innovants des clubs. La ligue choisissant également parmi ces projets le ou les lauréats qui vivront une journée à Clairefontaine.

- Axe 1 : Développer la pratique féminine
- Axe 2 : Assuré plus de mixité dans les différentes fonctions (clubs, district)

### **Calendrier :**

- Les clubs ont jusqu'au 5 Mai pour s'engager.
- Les districts ont jusqu'au 15 Mai pour s'engager.

Aucun club des Alpes n'a été retenu dans le jury <Toutes Foot>.

## SUIVI DES COMPETITIONS

### **Séniors D1 F**

RAS



# PÔLE TECHNIQUE

## COUPE DES ALPES FEMININES- COUPE RICHERME

L'équipe du CA Digne remporte la Coupe Richerme. La commission féminine félicite les deux équipes. La finale s'est déroulée dans un bon état d'esprit.

### ***Coupe U17F***

L'équipe de SCES remporte la Coupe U17F. La commission féminine félicite les deux équipes. La finale s'est déroulée dans un bon état d'esprit.

## Echange avec éducateurs et joueuses séniors F

La commission féminine avait invité les éducateurs des clubs de D 1 Féminines ainsi que des joueuses pour faire un bilan de la saison écoulée et d'échanger sur la saison prochaine.

Seulement 4 clubs étaient présents : CA Digne, US VIVO 04, L'Entente Sisteron/Mison/Aiglun, FC Céreste Reillanne. OBSC était excusé. La commission féminine remercie les 5 joueuses présentes ainsi que leurs éducateurs.

L'échange avec les dirigeants de clubs et les joueuses a été très enrichissant.

## RENTREE DU FOOT FEMININ

Après présentation du calendrier général, la présidente informe les membres de la commission présents que la Rentrée du Foot Féminin aura lieu le weekend du 5 ou 6 octobre 2024.

Suite à la réunion avec les éducateurs et les joueuses la commission propose un moment festif avec les joueuses senior en fin de journée de la rentrée du foot féminin.

Le public concerné ira des U6F au séniors F.

Chaque référent de club est tenu de prendre contact avec les clubs féminins pour les tenir informer et de savoir si cette journée peut être soit le samedi ou le dimanche.



# PÔLE TECHNIQUE

## SUIVI DES CLUBS

- La présidente rappelle le suivi des clubs et les objectifs principaux.
- Rencontre avec le club – 1 par période scolaire
- Identifier un référent féminin (inscrit Footclub)
- Accompagner leur projet de féminisation
- Relancer la participation aux appels à projet (district - Ligue - FFF)

## CLUB DES DIRIGEANTES

Une continuité du club des dirigeantes pour la saison prochaine. 3 rendez-vous ont été retenus :

- Rentrée du foot féminin
- Fin d'année
- Printemps

Un questionnaire sera envoyé prochainement.

## COURRIERS

- Courrier du 22/05/2024 : Ligue méditerranée. Lu, pris note. Nécessaire fait.

## DISCIPLINE

RAS

## CSR

- Dossier N° 118 Match N° 26747000 EP Manosque – O Briançon Serre Che du 14/04/2024
- Dossier N° 127 Match N° 26747061 AF Champsaur Valgau 2 – O Briançon Serre Che du 5/05/2024.
- Dossier N° 128 Match N° 26747062 AF Champsaur Valgau 1 – US Vivo 04 du 5/05/2024.



# PÔLE TECHNIQUE

La séance est levée à 20H00.

**Prochaine réunion en Visio date à définir**

**Présidente de séance**  
**Sophie CHARRUET**

**Secrétaire de séance**  
**Emilie Bordiga**

CLUBS	REFERENT	CLUBS	REFERENT
AFCV	Sophie CHARRUET	OBSC	Martine BENSO
CA DIGNE	Clarisce PANAIAS	L'ARGENTIERE SPORTS	M-A RIBEIRO DE SOUSA
EP MANOSQUE	P Y BERNIER	US VIVO 04	Clarisce PANAIAS
SISTERON FC	PY BERNIER	FC CERESTE REILLANE	Mathilde GOUTTARD
MISON	Sophie CHARRUET	TALLARD ASF	Emilie BORDIGA
AIGLUN US	Clarisce PANAIAS	US BLANCHE SEYNE	PY BERNIER
St CREPIN ES	PY BERNIER	LARAGNE SPORTS	
MVR Futsal	Sophie CHARRUET	ESMD	Clarisce PANAIAS
GAP FOOT 05	Emilie BORDIGA	VINON	PY BERNIER

## Compte rendu réunion du 14/05/2024 avec les éducateurs seniors F et de joueuses

Bilan saison 2023 - 2024

<b>Educateurs : positif</b>	<b>Educateurs : négatif</b>
Bon déroulement du championnat Pas de dossier en discipline	2 forfaits généraux
<b>Joueuses : positif</b>	<b>Joueuses : négatif</b>
Arbitrage Tournoi Futsal Avoir la Finale de la Coupe Richerme en même temps que les garçons	Arbitre de touche Matches pendant les vacances scolaires

### Type de pratique pour la saison 2024 - 2025

Priorité à 8 et à 11 si possible

Championnat

<b>Proposition éducateurs</b>	<b>Proposition joueuses</b>
Plus de souplesse dans les reports de matchs. Quelques jours avant la rencontre. Début du championnat début octobre.	Ne pas faire les rencontres dans le nord du département lorsqu'il fait froid. Championnat en 2 poules. Récompenser les 1 <sup>er</sup> , 2eme, et 3eme du championnat. Proposer un temps convivial, mélange des équipes. Formations des éducateurs.

### Proposition de slogan

Foot de filles

Le terrain au féminin

Prêtes à marquer